Collections recueillies par M. Maurice de Rothschild, dans l'Afrique Orientale anglaise.

Coléoptères : Lamellicornes Aphodiides.

Description d'une nouvelle espèce du genre *Rhyssemus*,

par M. G. Bénard.

Rhyssemus Rothschildi nov. sp.

Allongé, légèrement convexe, d'un brun roux; tête chargée de granulations espacées : épistome échancré avec les angles émoussés, au fond de l'échancrure, un large et profond sillon limité de chaque côté par une carène obtuse, très proéminente : pronotum orné de bourrelets transversaux, séparés par des sillons profonds, présentant à sa base un sillon longitudinal à peu près égal à la moitié de sa longueur; élytres à stries larges et assez profondes avec les intervalles costiformes et régulièrement crénelés, pattes testacées.

Long., 4 millimètres.

Afrique Orientale. Rendilé mont Karoli (M. de Rothschild, 1905), 5 exemplaires.

Étant donné l'importance des caractères du pronotum, chez les représentants du genre *Rhyssemus*, et afin de rendre plus compréhensibles les termes employés dans notre description, nous avons cru devoir faire exécuter, par M. A. Millot, un dessin du pronotum de l'espèce (*Rhyssemus Rothschildi*) que nous décrivons ici.

Forme allongée, légèrement élargie dans la région médio-postérieure des élytres.

Tête et pronotum d'un noir brillant, sauf sur leurs bords latéraux qui sont brun roux. Épistome triangulairement et obtusément échancré au milieu de son bord antérieur, avec un large sillon longitudinal commençant au fond de l'échancrure, et se prolongeant plus ou moins loin en arrière; ce sillon limité de chaque côté par une carène obtuse; les deux carènes convergent par une série de granulations. Épistome et reste de la tête garnis de granulations espacées. Joues obtuses, sub-arrondies. Sur le vertex, qui est limité en arrière par une surélévation peu accentuée, se trouve une impression transversale formant un angle obtusément arrondi.

Le pronotum, qui présente à la base un sillon longitudinal, est sculpté comme suit : 1° le long du bord antérieur, une bordure légèrement surélevée, à granulations plus ou moins nettes; 2° un sillon légèrement étranglé en son milieu ; 3° un bourrelet à granulations espacées et moins apparentes; 4° et 5° un sillon et un bourrelet de même nature que les

précédents ; 6° un sillon un peu plus élargi que les autres et situé à l'endroit où le pronotum atteint sa plus grande largeur ; c'est dans ce sillon qu'aboutit le sillon basal thoracique longitudinal cité plus haut : 7° de chaque côté, un bourrelet atteignant le sillon basal thoracique, le bordant et rejoignant un dernier bourrelet qui longe la base du pronotum ; 8° enfin un bourrelet est inclus sans y toucher dans les dessins que forment les bourrelets précédents à droite et à gauche du sillon basal thoracique.

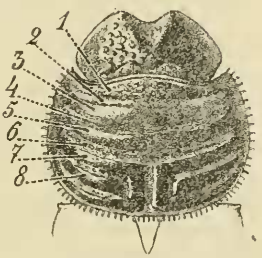

Ces différentes sculptures n'atteignent pas le bord latéral du pronotum et paraissent, l'insecte étant vu de profil, se terminer brusquement à la hauteur de l'angle huméral des élytres.

Les sillons compris entre les bourrelets du pronotum sont d'un noir mat ; le fond en est semé de granulations espacées, fines et parfois peu visibles. Pronotum verruqueux sur les côtés, cilié de soies testacées, courtes et légèrement claviformes, espacées sur les bords latéraux, et plus serrées sur le bord postérieur.

Écusson triangulaire. Élytres d'un brun roux plus ou moins mat dans les stries, et brillant sur les intervalles. Stries larges et assez profondes, à ponctuation peu apparente; tous les intervalles costiformes et régulièrement crénelés. Épine humérale obtuse et très courte.

Losange métasternal lisse et brillant, présentant en son milieu une dépression longitudinale avec un sillon médian fin et profond. Arceaux de l'abdomen glabres, crénelés régulièrement à leur bord postérieur, présentant à leur bord antérieur de petites stries courtes et régulières, et, en leur milieu, une ligne transversale en zigzag. Dans le dernier segment, les stries du bord antérieur sont plus longues et plus accentuées.

Pattes testacées. Cuisses intermédiaires et postérieures convexes, lisses, avec quelques points piligères très épars. Tibias antérieurs tridentés. Premier article des tarses antérieurs aussi long que les deux suivants réunis. Tibias intermédiaires et postérieurs presque droits, élargis à l'extrémité, et présentant quelques soies espacées. Premier article des tarses intermédiaires et postérieurs presque aussi long que les trois suivants réunis.

Forme et taille du *Rhyssemus exaratus*, variété *asperocostatus* Fairm., dont il diffère par le sillon longitudinal profond de l'épistome, par les granulations du pronotum beaucoup moins apparentes, et par les intervalles moins fortement carénés des stries élytrales.